

Le financement de votre formation en DAEU

La prescription : le financement de la Région

1. Prendre contact auprès de votre conseiller prescripteur (Pôle Emploi, Mission locale, Cap Emploi...) afin d'échanger sur votre projet de formation.
2. Demandez à votre conseiller de vous inscrire sur les listes de Prosper afin de faire une demande de financement de la Région.
3. Fin septembre, la commission des prescripteurs statue sur votre demande de financement. Vos conseillers prescripteurs vous informeront des résultats de la commission.

Le financement via Pole Emploi

1. Avant de pouvoir obtenir un financement du Pôle Emploi, il est important de postuler au financement de la Région (voir le paragraphe au-dessus)
2. En cas de résultats positifs aux tests de positionnement, et si vous n'avez pu obtenir de financement de la Région, il est possible de faire une demande de financement via le Pôle Emploi.

En accord avec votre conseiller, nous pourrions saisir votre demande de devis sur la Plateforme Kairos.

Tarifs

- Formation DAEU : 2 700€
- Financement individuel AISF (avec suivi Attestations présence via Pole Emploi): 865€
- Financement individuel : 605€



Contacts

Conseillère Formation Mireille MOURIER GIMENEZ	Assistante de Formation Audrey SERVANTON	Coordonnées 04 77 43 79 33 ftlv-daeu@univ-st-etienne.fr
----------------------------------------------------------	----------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------